

Demande d'allocations logement

Par marg, le 20/07/2011 à 08:24

Bonjour,

ma fille de 19 ans etudiante prend un logement elle va y vivre avec son copain 18 ans etudiant mais se declare seule a t-elle le droit ? les parents du copain on 3 enfants et on peur de perdre en allocations familialle si il se declare le lycee nous a dit de faire comme cela peut elle faire sa demande d allocations logement sur ces critere ? merci

Par mimi493, le 20/07/2011 à 15:02

Si le jeune majeur demande une aide au logement, les parents perdent le droit d'avoir des prestations pour lui. Ce n'est pas une crainte, c'est une certitude. Le bail est aux deux noms ?

Par marg, le 20/07/2011 à 18:30

non elle prend le bail a son nom propre .a t'elle le droit pour l'allocation logement?

Par mimi493, le 20/07/2011 à 20:52

oui, mais si elle vit en concubinage, elle doit l'indiquer sinon c'est une fraude